

## AVIS DE COURSE

REGATE DE BASSIN N°4  
21 et 22 mars 2020  
Plan d'eau de Saint CYR (86)  
SOCIETE NAUTIQUE DE CHATELLERAULT  
Grade : 5B

Série(s) : OPTIMIST, LASER, 420, INTERSERIE DERIVEUR

*La mention [DP] dans une règle de l'AC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.*

### 1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*.
- 1.2 Les règlements fédéraux.
- 1.3 Les règles de classe si elles s'appliquent.

### 2. PUBLICITE [DP]

Les bateaux peuvent être tenus d'arborer la publicité choisie et fournie par l'AO.

### 3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1 La régata est ouverte à tous les bateaux des séries : Optimist, Laser, 420, Interséries dériveur
- 3.2 Les bateaux admissibles pourront s'inscrire sur place en complétant le formulaire d'inscription et en s'acquittant des frais d'inscription requis sur place de 9h00 à 12h00 le 21 mars 2020.
- 3.3 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FF Voile doivent présenter au moment de leur inscription :
  - leur licence Club mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
  - ou leur licence Club FF Voile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,
  - une autorisation parentale pour les mineurs
  - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
  - le certificat de jauge ou de conformité.

### 4. DROITS À PAYER

Les droits d'inscription sont les suivants :

Série	Montant
dériveur simple	16 €
dériveur double	32 €

### 5. PROGRAMME

Programme	Date	Heure
Confirmation des Inscriptions	21/03/2020	9h30
Clôture des inscriptions	21/03/2020	12h00
Jauges et contrôles		

2 Jours de course

Date	Heure du 1 <sup>er</sup> signal d'avertissement	Classes
21/03/2020	12 h 30	Toutes classes
22/03/2020	10 h 30	Toutes classes

5.4 Le dernier jour de la régate, aucun signal d'avertissement ne sera donné après : 15 h 00 .

## 6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course seront affichées suivant les prescriptions fédérales

## 7. LES PARCOURS

7.1 Les parcours seront de type Technique

7.2 L'emplacement de la zone de course est situé sur le plan d'eau de Saint Cyr.

## 8. SYSTEME DE PENALITE

La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

## 9. CLASSEMENT

9.1 1 course devra être validée pour valider la compétition.

9.2 (a) Quand moins de 3 courses ont été validées, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses scores dans toutes les courses.

(b) Quand 3 courses ou plus ont été validées, le score d'un bateau sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant son plus mauvais score.

(c) Quand 7 courses ou plus ont été validées, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant ses deux plus mauvais scores.

## 10. COMMUNICATION RADIO [DP]

Excepté en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

## 11. PRIX

Des prix seront distribués en présence des participants

## 12. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité (RCV 4). En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'AO de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

## 13. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter : [chevalierfrancis@free.fr](mailto:chevalierfrancis@free.fr) ou au 05 49 21 63 94 ou 06 11 94 03 37

Possibilité d'hébergement à l'entrée du plan d'eau, voir document joint,

Attention le camping du parc est fermé à cette période

Nous organisons un repas le samedi soir au restaurant ETHIC ETAPE

Le prix est de 11,50 € à 13,50 € par personne tout compris

**L'inscription est à obligatoire auprès de l'ETHIC ETAPES**

**Au 05 49 52 00 40 avant le 15 mars 2020**

## REGATE SAINT -CYR DU 21/03/2020 AU 22/03/2020



Le centre éthic étapes Archipel Saint-Cyr, en partenariat avec le

club de voile du Haut Poitou, vous propose des solutions d'hébergement et de restauration dans le cadre de la régate organisée sur le lac de Saint-Cyr le 22 mars 2020

**RESERVATION OBLIGATOIRE AVANT LE 15/03/2020**  
**AU 05 49 52 00 40 / resastcyr@archipel-fr.com**

### PRESTATIONS

Chambre équipées de lits simples avec salle de bains et WC dans les chambres Lits faits à l'arrivée (Draps fournis) 1 serviette de toilette par personne

Chambre 1 personne : 54 €  
Chambre 2 personnes : 54 €  
Chambre 3 personnes : 72 €  
Chambre 4 personnes : 72 €  
Chambre 5 personnes : 81 €

Petit déjeuner : 7,50 €  
Dîner du samedi 21/03/2020 (Vins et café compris)  
11,50 € (- 12 ans) 13,50 € (+ 12 ans)

Formule Pique-Nique pour le dimanche : 8 € (Tarif unique)

Taxe de séjour (+ 18 ans) : 0,70 € par nuit par personne